

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Orgue, clavecin ou piano-forte comme instrument secondaire
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale - Maestro al cembalo et direction d'ensembles baroques -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Acquérir une maîtrise de base des techniques spécifiques de jeu pour l'orgue, le clavecin ou le piano-forte, en adaptant les compétences de claviériste aux exigences techniques, mécaniques et expressives de ces instruments secondaires. ○ Développer la capacité d'interpréter des œuvres spécifiques au répertoire de l'orgue, du clavecin ou du piano-forte, en respectant les pratiques d'exécution historiques et stylistiques appropriées. ○ Adapter les techniques de lecture à la notation spécifique et aux particularités des partitions écrites pour ces instruments, en développant une fluidité dans le passage d'un instrument à l'autre. ○ Développer la capacité à intégrer l'orgue, le clavecin ou le piano-forte dans des pratiques d'ensemble, exploitant les qualités sonores uniques de chaque instrument pour enrichir l'ensemble musical.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
Travail de la technique instrumentale, du répertoire et des styles représentatifs.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Prestation artistique Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	

Alessio CORTI, Pierre GOY, Béatrice MARTIN

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM